snes
le spectacle est vivant

Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

Lundi 23 mars 2020

SNES-INFO-Épidémie Coronavirus-33

FAQ du ministère de l'Économie / Accompagnement des entreprises

Chère adhérente, Cher adhérent,

Je vous communique une FAQ du ministère de l'Économie portant sur **les mesures misent en place pour les entreprises dans le contexte du COVID-19.**

Cette FAQ a été mise à jour le 19 mars 2020 et est susceptible **d'évoluer au fil du temps**, vous la trouverez ci-dessous **en téléchargement ainsi que le lien vers le ministère de l'Économie afin d'en suivre les évolutions.**

Voici les questions traitées dans la FAQ du ministère de l'Économie :

- Les mesures de **confinement impliquent-elle un arrêt de l'activité des entreprises** ?

- Quelles sont **les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner** ?

- Comment bénéficier des **délais de paiement d'échéances sociales** (URSSAF) ?

- Comment bénéficier du **délai de paiement d'échéances fiscales** ?

- Comment bénéficier des **reports des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité** ?

- Comment bénéficier de **l'aide de 1500 euros du fonds de solidarité** ?

- Comment bénéficier des mesures de soutien à la trésorerie annoncée par le gouvernement ?

- Dans cette situation de crise, **quel soutien puis-je attendre de la part des banques commerciales, de la Banque de France, et des assurances** ?

- Comment bénéficier du dispositif de chômage partiel ?

- Comment bénéficier du médiateur des entreprises en cas de conflit entre clients et fournisseurs ?

- Pour être accompagnés dans vos démarches, v**ous pouvez contacter votre Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ou votre Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), en métropole et en outre-mer**

- Dans cette situation de crise, **les Experts-Comptables se mobilisent aux cotés des entreprises pour financer le Besoin de Fonds de Roulement** (BFR) à hauteur de 50 k€

- Pour faire face à vos difficultés, vous pouvez également **contacter les administrateurs et les mandataires judiciaires, qui ont mis en place.**

Télécharger la FAQ du ministère de l'Économie

Lien vers le site du ministère de l'Économie

Nous restons à votre disposition.

Veuillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général

►►► Retrouvez sur notre site en page d'accueil, le DOSSIER **"CORONAVIRUS - RESSOURCES SNES"** **toutes les informations** que nous publions et d'autres informations liées à l'épidémie due au coronavirus / COVID19 (**textes officiels, liens vers les sites des Préfectures et des Agences Régionales de Santé ...**)

SITE SNES @Dossier CORONAVIRUS - RESSOURCES

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99
syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion

Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, cliquez ici pour vous désabonner.

48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR